

Évaluation des performances des services vétérinaires au Canada de l'OIE

D^r Jaspinder Komal

Vice-président de la Direction générale des sciences
Vétérinaire en chef du Canada et délégué du
Canada auprès de l'OIE



Canada

Missions PVS réalisées à l'échelle mondiale

Missions d'évaluation PVS

Etat d'avancement au 04 septembre 2018

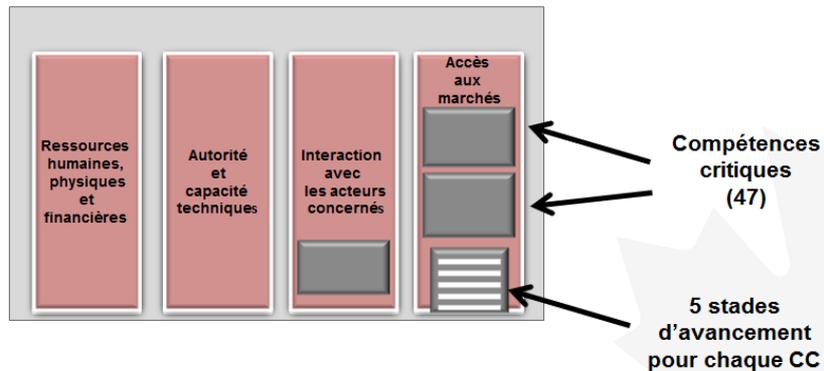
Grâce à la collaboration avec d'importants bailleurs de fonds internationaux, le nombre de missions PVS est en constante augmentation. L'état d'avancement des missions d'évaluation PVS est présenté dans le tableau ci-dessous.

Région de l'OIE	Demands reçues	Missions réalisées	Rapports diffusables seulement aux bailleurs et partenaires	Rapports publiés sur le site Internet de l'OIE
Afrique	53	51	33	11
Amériques	27	26	10	9
Asie / Pacifique	28	27	11	4
Europe	20	20	10	2
Moyen-Orient	13	11	5	1
TOTAL	141	135	69	27

Demands de mission d'évaluation PVS

Outil PVS de l'OIE: vaste évaluation à l'échelle du système

4 composantes fondamentales



Oie Évaluation PVS au Canada

- **Menée entre le 13 et le 31 mars 2017** Quatre experts indépendants formés et certifiés par l'OIE.

- **Voyage partout au pays**
L'équipe d'évaluation s'est divisée en deux groupes – un à l'est et un à l'ouest



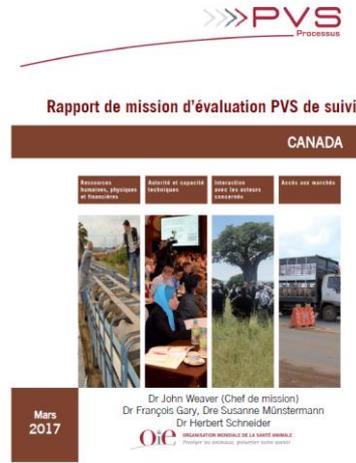
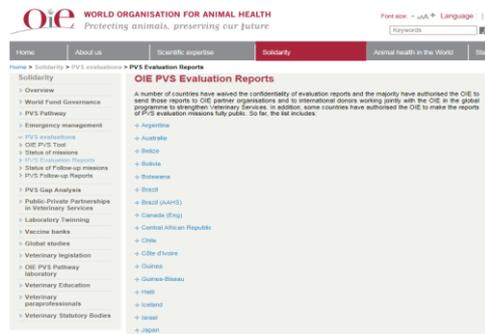
- **Objectif**
 - Évaluer **la conformité avec les normes de l'OIE**
 - Déterminer les forces et les faiblesses ainsi que les points à améliorer

- 4 • **N'est pas une vérification**



Rapport d'évaluation PVS au Canada : publié le 2 août 2018

Rapport d'évaluation publié sur le site Web de l'OIE :
<http://www.oie.int/fr/solidarite/evaluations-pvs/rapports-devaluation-pvs-de-loie/>



Résultats généraux

- L'évaluation a permis de constater que les services vétérinaires canadiens fonctionnent au plus haut niveau et qu'ils ne présentent aucune faiblesse majeure.
- L'OIE a félicité le Canada pour son engagement afin de maintenir les niveaux les plus élevés possible et de chercher des moyens de s'améliorer.
- Il a remercié le Canada pour son leadership en tant que l'un des premiers pays développés à entreprendre une évaluation PVS.
- L'évaluation obtenue par le Canada est l'une des plus élevées au monde.

Notes

- Parmi les 45 compétences critiques (CC) évaluées, 35 ont obtenu la note de 5/5, le stade d'avancement le plus élevé possible.
- Deux compétences (zonage et compartimentation) n'ont pas été évaluées.
- Cinq domaines ont obtenu la note de 4/5 et cinq autres, la note de 3/5.
- Les notes les plus faibles ont été attribuées à des domaines de faiblesse connue, dont plusieurs ont été réglées ou ont grandement progressé depuis la visite sur les lieux lors de l'évaluation PVS en mars 2017.

Principaux points à améliorer

- Gestion de l'information – améliorer les systèmes pour mieux intégrer les données sur la santé des animaux.
- Réformes réglementaires – faire avancer et achever les réformes réglementaires proposées.
- Traçabilité des animaux et des produits d'origine animale – système d'inscription électronique.
- Chercher des occasions portant sur le partage des coûts avec l'industrie.

Communication externe de l'évaluation PVS au Canada

Government of Canada / Gouvernement du Canada | Canada.ca | Services | Ministères | English

Agence canadienne d'inspection des aliments

Au sujet de FACIA : Aliments, Animaux, Végétaux, Orientation pour l'industrie

Accueil → Animaux → Vétérinaire en chef → OIE → 2018-08-02

Vétérinaire en chef
OIE
Déclarations du vétérinaire en chef
Étudiants en médecine vétérinaire
Matériel de référence

Avis à l'industrie : l'OIE publie le rapport PVS de son évaluation des services vétérinaires au Canada

Ottawa, le 2 août 2018

L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), l'organisme chargé d'établir des normes sur la santé et le bien-être des animaux à l'échelle mondiale, a mené une évaluation des services vétérinaires au Canada et a récemment publié son rapport sur son site Web. L'OIE a déterminé que le Canada est un exemple phare et un des pays avec le meilleur rendement à l'égard du respect des normes internationales en matière de services vétérinaires.

Les services vétérinaires désignent les organismes publics ou privés qui assurent la mise en œuvre des mesures relatives à la préservation de la santé et du bien-être des animaux. L'évaluation, menée à la demande du Canada, a été convalidée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) avec la participation des gouvernements fédéral et provinciaux et de représentants du secteur vétérinaire.

Accueil → Animaux → Vétérinaire en chef → Déclarations du vétérinaire en chef → 2018-08-02

Vétérinaire en chef
OIE
Déclarations du vétérinaire en chef
Étudiants en médecine vétérinaire
Matériel de référence

Rapport d'évaluation des performances des services vétérinaires (PVS) au Canada de l'OIE

Déclaration du vétérinaire en chef du Canada

2 août 2018 – Ottawa (Ottawa) – L'Agence canadienne d'inspection des aliments

L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), l'organisme chargé d'établir des normes sur la santé et le bien-être des animaux à l'échelle mondiale, a mené une évaluation des services vétérinaires au Canada et a récemment publié son rapport sur son site Web. L'OIE a déterminé que le Canada est un exemple phare et un des pays avec le meilleur rendement à l'égard du respect des normes internationales en matière de services vétérinaires, sans aucune faiblesse majeure.

Le rapport fait l'examen exhaustif des services vétérinaires au Canada à tous les niveaux et constitue une étape importante dans l'évaluation des normes canadiennes par rapport aux normes internationales approuvées par l'OIE. Le rapport souligne les forces du Canada à titre de chef de file mondial en matière de commerce sécuritaire d'animaux et de produits d'origine animale et prouve notre fort engagement envers la transparence et l'amélioration continue. Les résultats du Canada à cette évaluation sont parmi les meilleurs dans le monde.

Agence canadienne d'inspection des aliments / Canadian Food Inspection Agency

COMMENT LES SERVICES VÉTÉRINAIRES DU CANADA MESURENT-ILS DANS LE MONDE

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a demandé à l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) d'évaluer les services vétérinaires du Canada par rapport aux normes internationales afin de renforcer davantage les services vétérinaires partout au pays.

Un chapitre du rapport, intitulé « Les services vétérinaires au Canada », a été publié sur le site Web de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Ce chapitre est disponible en français et en anglais.

DES VISITES SUR PLACE

4 Inspecteurs d'inspection agréés par l'OIE ont effectué des visites sur place dans 8 PROVINCES

QUELS SONT NOS RÉSULTATS?

Pour les 40 critères évalués par l'OIE, le Canada a obtenu les scores suivants :

78 %
11 %
11 %

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

1. NIVEAUX DE GOUVERNEMENT
2. SECTEUR VÉTÉRINAIRE PRIVÉ
3. MILIEU UNIVERSITAIRE
4. RÉGULATEURS VÉTÉRINAIRES

COMMENT LES SERVICES VÉTÉRINAIRES CANADIENS SONT-ILS EXEMPLAIRES?

- 1. QUALIFICATION EN PERSONNEL ET GESTION
- 2. RESSOURCES FINANCIÈRES
- 3. DIAGNOSTIC ET RECHERCHE EN LABORATOIRE
- 4. ANALYSE DES RISQUES
- 5. CONTRÔLE AUX FRONTIÈRES
- 6. SURVEILLANCE DES MALADIES ET LUTTE CONTRE CES MALADIES
- 7. PRÉPARATION ET INTERVENTION EN CAS D'URGENCE
- 8. COOPÉRATION AVEC LES BÉNÉFICIAIRES AU CANADA ET À L'ÉTRANGER

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ ÉVALUÉ?

1. LES RESSOURCES VÉTÉRINAIRES
2. L'AUTORITÉ ET LES CAPACITÉS TECHNIQUES
3. L'INTERACTION AVEC LES ACTEURS CONCERNÉS
4. L'ACCÈS AUX MARCHÉS

L'ACIA CONTINUE DE MENER D'AUTRES INITIATIVES VISANT À AMÉLIORER LA SANTÉ ANIMALE, LA SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRE ET LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX AU CANADA ET À L'ÉTRANGER.

Dr. Jennifer Brown, Chef de l'OIE

Consultations

- Autres ministères du gouvernement – SC, AAC, ASPC et ECCC.
- Séances d'information à l'intention de l'industrie – en français et en anglais.
- CCMVC.
- Conseil NSBEAE.
- SMA FPT chargés de la réglementation.

Ce que nous avons entendu

- De bonnes nouvelles et que nous devons promouvoir les constatations.
- Possibilité d'utiliser le rapport pour appuyer l'accès au marché.
- **Utiliser les constatations pour informer les ministres des secteurs où des investissements sont nécessaires pour corriger les vulnérabilités du système.**
- Possibilité de renforcer la relation entre le gouvernement et l'industrie pour gérer les maladies animales.

11

Plan d'action

- Planifier la publication d'un plan d'action de haut niveau en janvier 2019 pour donner suite aux recommandations.
- Mettre à jour le document évolutif tous les six mois jusqu'à ce qu'il ne soit plus nécessaire de le faire.
- Les mesures provinciales et fédérales seront intégrées au plan.
- Le plan d'action doit concorder avec les plans visant à faire progresser la Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux.

12

Des questions?



Annexe 1 :

Synthèse des résultats de l'évaluation OIE PVS

I. RESSOURCES HUMAINES, PHYSIQUES ET FINANCIÈRES	
I.1.A. Composition : Vétérinaires et autres professionnels	5
I.1.B. Composition : Para-professionnels vétérinaires et autres personnels techniques	5
I.2.A. Compétences professionnelles des vétérinaires	5
I.2.B. Compétences des para-professionnels vétérinaires	5
I-3. Formation continue	5
I-4. Indépendance technique	4
I-5. Stabilité des structures et durabilité des politiques	5
I-6.A. Coordination interne (chaîne de commandement)	4
I-6.B. Coordination externe	5
I-7. Ressources physiques	5
I-8. Financement du fonctionnement	5
I-9. Financement des situations d'urgence	5
I-10. Financement des investissements	5
I-11. Gestion des ressources et des opérations	5
II. AUTORITÉ ET CAPACITÉS TECHNIQUES	
II-1.A. Accès au diagnostic de laboratoire vétérinaire	5
II-1.B. Accès à des laboratoires nationaux adéquats	5
II-2. Assurance qualité des laboratoires	5
II-3. Analyse de risque	5
II-4. Quarantaine et sécurité aux frontières	5
II-5.A. Epidémiosurveillance passive	5
II-5.B. Epidémiosurveillance active	5
II-6. Réponse rapide aux situations d'urgence	5
II-7. Prévention, contrôle et éradication des maladies	5
II-8.A. Réglementation, autorisation et inspection des établissements	3
II-8.B. Inspection ante mortem et post mortem	3
II-8.C. Inspection de la collecte, de la transformation et de la distribution	4
II-9. Médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire	3
II-10. Recherche des résidus	5
II-11. Sécurité sanitaire de l'alimentation animale	4
II-12.A. Identification animale et contrôle des mouvements	3
II-12.B. Identification et traçabilité des produits d'origine animale	3
II-13. Bien-être animal	4
III. INTERACTION AVEC LES ACTEURS CONCERNÉS	
III-1. Communication	5
III-2. Consultation des acteurs concernés	5
III-3. Représentation officielle	5
III-4. Accréditation / habilitation / délégation	5
III-5.A. Autorité de l'organisme statutaire vétérinaire	5
III-5.B. Capacité de l'organisme statutaire vétérinaire	5
III-6. Participation des producteurs et autres acteurs concernés aux programmes d'action communs	5
IV. ACCÈS AUX MARCHÉS	
IV-1. Elaboration d'une législation et de réglementations	5
IV-2. Application de la législation et des réglementations et respect de celles-ci	5
IV-3. Harmonisation internationale	5
IV-4. Certification internationale	5
IV-5. Accords d'équivalence et autres types d'accords sanitaires	5
IV-6. Transparence	5
IV-7. Zonage	NA
IV-8. Compartimentation	NA